

N°1078
Entrée le 28.08.2024
Chambre des Députés
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 14.09.2024
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 29.08.2024
Chambre des Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 28 août 2024

Objet : Question parlementaire n° 1078 du 31 juillet 2024 de Monsieur le Député Jeff Engelen concernant « Qualité des services offerts par Luxair ».

Madame la Ministre,

En date du 31 juillet 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au samedi 14 septembre 2024, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des
Travaux publics

(s.) Yuriko Backes